

Informations de base	
2008/2224(INI)	Procédure terminée
INI - Procédure d'initiative	
Dialogue actif avec les citoyens sur l'Europe	
Subject	
4.45 Espace culturel commun, diversité culturelle	
8 Etat et évolution de l'Union	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond		Date de nomination
	CULT Culture et éducation	HEGYI Gyula (PSE)	17/06/2008
	Commission pour avis		Date de nomination
	AFET Affaires étrangères	BADIA I CUTCHET Maria (PSE)	15/07/2008
	BUDG Budgets	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
	CONT Contrôle budgétaire	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
	ECON Affaires économiques et monétaires	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
	EMPL Emploi et affaires sociales	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
	ENVI Environnement, santé publique et sécurité alimentaire	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
	ITRE Industrie, recherche et énergie	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
	IMCO Marché intérieur et protection des consommateurs	CSIBI Magor Imre (ALDE)	07/07/2008

	REGI Développement régional	ANGELAKAS Emmanouil (PPE-DE)	05/11/2008
	AGRI Agriculture et développement rural	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
	PECH Pêche	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
	JURI Affaires juridiques	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
	LIBE Libertés civiles, justice et affaires intérieures	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
	AFCO Affaires constitutionnelles (Commission associée)	KAUFMANN Sylvia-Yvonne (GUE/NGL)	23/06/2008
	FEMM Droits de la femme et égalité des genres	GIBAUT Claire (ALDE)	21/10/2008
	PETI Pétitions	SINNOTT Kathy (IND/DEM)	06/11/2008
Commission européenne	DG de la Commission	Commissaire	
	Communication	WALLSTRÖM Margot	

Événements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
02/04/2008	Publication du document de base non-législatif	COM(2008)0158 	Résumé
23/09/2008	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
23/09/2008	Annonce en plénière de la saisine des commissions associées		
17/02/2009	Vote en commission		Résumé
26/02/2009	Dépôt du rapport de la commission	A6-0107/2009	
23/03/2009	Débat en plénière		
24/03/2009	Décision du Parlement	T6-0154/2009	Résumé
24/03/2009	Résultat du vote au parlement		
24/03/2009	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques

Référence de la procédure	2008/2224(INI)
Type de procédure	INI - Procédure d'initiative
Sous-type de procédure	Rapport d'initiative
Base juridique	Règlement du Parlement EP 55-p4 Règlement du Parlement EP 55
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	CULT/6/66758

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Projet de rapport de la commission		PE415.281	12/11/2008	
Avis de la commission	FEMM	PE415.021	20/01/2009	
Avis de la commission	IMCO	PE414.358	23/01/2009	
Avis de la commission	AFCO	PE415.177	26/01/2009	
Amendements déposés en commission		PE418.318	26/01/2009	
Avis de la commission	PETI	PE416.356	11/02/2009	
Avis de la commission	AFET	PE412.271	12/02/2009	
Avis de la commission	REGI	PE416.667	13/02/2009	
Rapport déposé de la commission, lecture unique		A6-0107/2009	26/02/2009	
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T6-0154/2009	24/03/2009	Résumé

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base non législatif	COM(2008)0158 	02/04/2008	Résumé
Réaction de la Commission sur le texte adopté en plénière	SP(2009)3245	08/10/2009	

Dialogue actif avec les citoyens sur l'Europe

2008/2224(INI) - 24/03/2009 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 529 voix pour, 90 voix contre et 46 abstentions, une résolution sur un dialogue actif avec les citoyens sur l'Europe, en réponse à la communication de la Commission du intitulée «Debate Europe» - Exploiter les réalisations du Plan D comme Démocratie, Dialogue et Débat (Plan D).

La résolution rappelle qu'une Union européenne démocratique et transparente passe par un dialogue accru entre les citoyens et les institutions européennes, dont le Parlement, mais aussi par un débat constant sur l'Europe aux niveaux européen, national et local.

Susciter l'intérêt pour les questions européennes : le Parlement rappelle que, selon les enquêtes, l'idée européenne trouve un écho principalement parmi les couches instruites et favorisées de la société européenne et que moins un(e) citoyen(ne) de l'UE est instruit(e) et favorisé(e), plus il ou elle risque de s'opposer à la poursuite de l'intégration européenne. Ils regrettent qu'en dépit des efforts et des bonnes idées de la Commission, le niveau de connaissance des citoyens européens et leur intérêt pour les questions européennes ne se soit guère amélioré, ainsi que l'a malheureusement montré le référendum irlandais. Ils soulignent dès lors l'importance de **créer des réseaux de communication cohérents à contenu ciblé**, non seulement entre l'Union européenne et les régions présentant des caractéristiques particulières, mais aussi entre l'Union européenne et des groupes sociaux spécifiques.

Aspects institutionnels : la résolution souligne la nécessité d'achever le processus de ratification du traité de Lisbonne qui accroîtra encore davantage la transparence de l'UE et la participation des citoyens aux processus de prise de décision. Elle rappelle dans ce contexte les nouvelles possibilités de démocratie participative que donnerait le traité de Lisbonne, et notamment **l'initiative citoyenne**.

Consultation des citoyens : les députés soulignent combien le processus de consultation constitue un outil efficace pour impliquer les citoyens en leur permettant de contribuer directement au processus politique au niveau de l'Union européenne. La Commission est invitée à prendre de nouvelles mesures pour sensibiliser les citoyens aux futures consultations de l'Union européenne par le biais des médias et d'autres instances aux niveaux national, régional et local.

Les députés estiment que **les représentations de la Commission et du Parlement** dans les États membres devraient améliorer leur coopération en matière de consultation des citoyens en offrant aux électeurs des possibilités de rencontrer des députés au Parlement européen élus dans différents pays ainsi que des fonctionnaires européens. Les trois grandes institutions sont invitées à organiser des **débats ouverts communs** qui complèteraient les débats parlementaires et lors desquels elles aborderaient des sujets relatifs aux consommateurs et à leur quotidien.

Agir au niveau local : le Parlement invite la Commission à étendre son dialogue à tous les niveaux en adaptant son message à différents **groupes cibles** en fonction de leur milieu social. Il propose la création d'un **système permanent de communication interactive** entre les institutions de l'UE et les citoyens permettant à l'Union européenne d'organiser régulièrement, avec le soutien des médias régionaux, des campagnes à caractère local et régional, auxquelles la société civile, les ONG, les chambres de commerce et les organisations syndicales et professionnelles participeront activement.

Dans le même temps, la Commission est invitée à lancer des **campagnes de communication locales**, à petite échelle, avec la participation d'acteurs locaux et à encourager les actions qui permettent de mieux informer les citoyens sur les pays d'origine des immigrants, mais aussi de mieux informer les immigrants des droits et des obligations découlant de la citoyenneté de l'UE.

Education, médias, technologies : le Parlement souligne l'importance d'introduire des **cours de droit européen** et d'histoire de l'Europe dans les programmes scolaires de tous les États membres, de façon à renforcer les valeurs européennes, et de développer les départements d'études européennes dans le cadre des programmes universitaires. Il invite la Commission à soutenir financièrement la promotion de ces projets.

La résolution se félicite de la communication de la Commission du 21 décembre 2007 qui fixe des objectifs clairs sur la façon de transformer le site Europa en un **site Web 2.0 axé sur les services**. La Commission est invitée à achever la construction du nouveau site dès 2009. Ce site devrait offrir aux citoyens un forum pour échanger leurs avis et participer à des sondages en ligne où toutes les ONG, les institutions publiques et les particuliers. La Commission devrait faire un meilleur usage du matériel audiovisuel disponible sur « Europe by Satellite » en établissant des liens avec les chaînes de télévision locales et les médias associatifs. Le réseau Europe Direct mériterait aussi d'être davantage diffusé.

Les députés demandent à la Commission de renforcer ses efforts de coordination dans le domaine de l'éducation et de **l'information des consommateurs** en augmentant les ressources financières et humaines qui y sont consacrées. A cet égard, les moyens financiers et humains alloués au réseau des Centres européens des consommateurs devraient être renforcés. Ils appellent aussi à prendre des mesures pour améliorer les connaissances des consommateurs en matière de finance, notamment en les informant mieux sur leurs droits et devoirs ainsi que sur les possibilités de recours en matière d'épargne et de crédit.

Le rôle des femmes : enfin, la Commission est invitée à promouvoir des programmes et campagnes qui encouragent les activités sociales, politiques et culturelles des femmes, en tenant compte du rôle des femmes dans le dialogue entre les générations et la durabilité et la prospérité de la société. Les députés invitent par conséquent à une meilleure information des jeunes filles et des femmes relative au concept de citoyenneté européenne et prient la Commission de renforcer la participation des femmes aux task forces et groupes de travail consacrés à la vie familiale, la garde d'enfants et l'éducation.

Dialogue actif avec les citoyens sur l'Europe

2008/2224(INI) - 02/04/2008 - Document de base non législatif

OBJECTIF : proposer d'exploiter les réalisations du Plan D de la Commission de 2005, « D comme Démocratie, Dialogue et Débat » en proposant une nouvelle stratégie axée sur le dialogue et la démocratie, appelée « **Debate Europe** ».

CONTEXTE : En juin 2005, le Conseil européen a appelé à une période de réflexion sur la manière de faire progresser la réforme des institutions. En réponse à cet appel, la Commission a adopté le «**Plan D comme Démocratie, Dialogue et Débat**» destiné à encourager les États membres à organiser un large débat public sur l'avenir de l'Union européenne, en y associant les citoyens, la société civile, les partenaires sociaux, les parlements nationaux et les partis politiques, avec le soutien des institutions de l'UE. En juin 2006, le Conseil européen a salué la contribution de la Commission à la période de réflexion et a recommandé que la période de réflexion se poursuive jusqu'en 2007. À l'issue de cette période, et de la constitution d'une

nouvelle conférence intergouvernementale (CIG) devant aboutir au «traité modificatif» signé en décembre 2007 à Lisbonne, le Conseil constatait l'absolue nécessité pour l'Union de communiquer plus et mieux avec ses citoyens en les informant de manière exhaustive sur l'Union européenne et en les associant à un dialogue permanent.

La présente communication fait suite à l'ensemble de ces réflexions et se concentre sur l'avenir de la stratégie du plan D en épinglant en particulier les aspects « renforcement de la démocratie » de ce plan. Cette stratégie sera poursuivie en 2008 et 2009, moyennant certains ajustements, au cours du processus de ratification du traité de Lisbonne et en tenant compte des prochaines élections européennes.

CONTENU : la présente communication vise à contribuer à l'un des objectifs principaux de la politique de la Commission en matière de communication: impliquer les citoyens en leur donnant l'accès à l'information pour qu'ils soient en mesure de prendre part à un débat bien documenté sur les questions communautaires.

Après avoir constaté les résultats et l'expérience acquise à la suite du Plan D et notamment de l'impact des initiatives lancées auprès et avec les citoyens, la Commission estime que le développement de la **démocratie participative sur des questions en rapport avec l'UE** est utile et nécessaire que ce soit aux plans local, régional, national ou transnational. Le Plan D avait notamment mis en lumière les attentes des citoyens dans des domaines aussi divers que les affaires sociales, l'éducation, la diplomatie et la défense. L'objectif maintenant est de déterminer une stratégie destinée à répondre à ces attentes et de développer un cadre de communication et de dialogue adapté entre l'Union et ses citoyens.

«DEBATE EUROPE» : c'est dans ce contexte que la Commission propose une nouvelle phase du dialogue initié dans le cadre du plan D, appelé « *Debate Europe* » et axé spécifiquement sur l'aspect « Démocratie » de ce plan. Ce nouvel axe de communication aura 4 missions prioritaires :

- 1°) exposer les résultats des consultations des citoyens aux décideurs politiques :** les citoyens transmettront aux élus politiques et aux partis et fondations politiques le résultat de leurs consultations, avec en point d'orgue, un débat entre citoyens et hommes politiques sur les propositions formulées dans les synthèses des citoyens ;
- 2°) mettre en place une coopération étroite** et, dans la mesure du possible, **une action conjointe entre les institutions et organes communautaires** de manière à maximiser l'incidence des efforts déployés pour promouvoir une citoyenneté européenne active (grâce aux forums de citoyens, à la stratégie de communication du Parlement européen en vue des élections de 2009, aux «agoras» avec des organisations de la société civile,...) ;
- 3°) exploiter au mieux les initiatives communautaires actuelles** telles que le programme «L'Europe pour les citoyens», le Fonds européen d'intégration des ressortissants de pays tiers, les programmes de lutte contre la pauvreté et en faveur de la cohésion sociale, les initiatives liées à l'Année européenne du dialogue interculturel 2008, Ce faisant, *Debate Europe* renforcera les efforts entrepris par la Commission pour expliquer la valeur ajoutée des politiques communautaires aux citoyens (ex. : en expliquant les réussites du marché intérieur telles que la réduction des frais d'itinérance des téléphones portables, les vols d'avion à bas prix,...) ;
- 4°) poursuivre les autres actions probantes du plan D** comme les débats sur Internet qui rapprochent les citoyens des fonctionnaires européens, la coopération entre les bureaux d'information de la Commission et du Parlement européen, etc., ...

Dans ce contexte, de très nombreuses initiatives sont envisagées (décrites en détail dans la communication). On citera pêle-mêle, les actions suivantes :

- mettre en relation les débats des citoyens avec les instances politiques représentatives : *Debate Europe* cofinancera notamment un projet paneuropéen de consultation des citoyens géré par des organisations de la société civile en collaboration avec des laboratoires d'idées, des organisations de recherche, des universités et des partis et fondations politiques ;
- renforcer la coopération avec le Parlement européen dans le cadre des futures élections européennes ; des initiatives seront également prises pour collaborer avec les présidences européennes désireuses d'organiser des sommets de citoyens ;
- créer des synergies entre les programmes de la Commission : les cahiers des charges des appels de propositions relatifs à *Debate Europe* feront en sorte que les projets retenus tiennent compte de l'action politique globale de la Commission en faveur de la citoyenneté européenne active. D'autres initiatives pourront être entreprises en matière de recherche (dans le cadre 7^{ème} programme-cadre de recherche dans les domaines de la gouvernance et de la citoyenneté) ;
- poursuivre le développement des autres initiatives relevant du plan D : *Debate Europe* fonctionnera concurremment avec les initiatives en cours dans les États membres telles que les réseaux d'information pilotes (RIP), les espaces publics européens tels qu'il en existent à Madrid, Tallinn ou Dublin, les forums de citoyens, les centres Europe Direct, les sondages Eurobaromètre ou encore les débats sur Internet. L'objectif sera d'optimiser ces initiatives pour les rendre plus opérationnelles et complémentaires.

Sur un plan technique et financier, la Commission entend mettre en place une stratégie à deux niveaux, soutenue par un budget de **7,2 Mios EUR** : 1) un niveau paneuropéen avec un appel de propositions centralisé pour cofinancer un projet transnational couvrant les 27 États membres et doté d'un budget de 2 Mios EUR ; 2) un niveau national et régional avec des appels et actions décentralisés soutenant financièrement des projets locaux à concurrence de 5,2 Mios EUR au total.

Conclusions et suivi : l'Union a besoin d'une prise de conscience et d'un débat politiques plus larges si elle veut atteindre ses objectifs et mener à bien les politiques appropriées. Pour ce faire, il importe d'impliquer toutes les parties prenantes dont les partis politiques pour susciter un débat public transnational à travers l'Europe. Le défi consiste à s'assurer que les résultats viennent alimenter le processus de décision politique, en renforçant la démocratie participative. Au cours de la prochaine phase, qui couvrira les années 2008 et 2009, et au lendemain des élections européennes, *Debate Europe* procurera un cadre opérationnel permettant de nouer des contacts, d'entrer en relation et d'agir en partenariat. *Debate Europe* s'efforcera également de modifier le point de vue selon lequel les questions communautaires sont trop abstraites et déconnectées de la sphère publique nationale pour intéresser les citoyens et pour briser le cloisonnement souvent artificiel entre les questions nationales et européennes.

